
SECRETARIAT GÉNÉRAL

AGENCE GÉNÉRALE
DE RECRUTEMENT DE L'ÉTAT

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

Ouagadougou, le 06 JAN 2022

N° 22-00018/MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, le candidat dont le nom suit, précédemment placé sur la liste d'attente au concours professionnel de recrutement de **cinq (05) élèves Ingénieurs en Pédologie, session 2021**, sont déclarés admis en remplacement de candidats défaillants.

Ce sont :

ADMIS

RANG	NOM ET PRÉNOM (S)	MATRICULE	RÉCÉPISSÉ	DATE_NAISS
1°	OUEDRAOGO SAÏDOU	207383 H	2610_4902_2014_6380	17/10/84

Arrêté la présente liste à un (01) admis.

DÉFAILLANT

RANG	NOM ET PRÉNOM (S)	MATRICULE	RÉCÉPISSÉ	DATE_NAISS
1°	KOUDOUGOU ALI	347936 B	2610_1238_1280_2437	31/12/89

Arrêté la présente liste à un (01) nom.

Le candidat déclaré admis est invité à prendre attache avec l'École Nationale de Formation Agricole de Matourkou (ENAF de Matourkou), dans le plus bref délai.

Pour le Ministre et par délégation,
le Secrétaire général

Souleymane LENGANE
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

